

[Text]

The decision has been to undercut the small producers and the drillers and the service industry in the western sedimentary basin. He has actually abrogated and completely ignored the obligation within the act to give six months' notice of changing the rate, in this case of obliterating the rate altogether, which has put them in a difficult position.

The minister has stated on occasion that the large corporations received only 41% of the funding and the smaller corporations received 59% of the funding, yet the schedule he brought out today shows that 90.6% of the applicants received only 13.9% of the funding.

• 1620

I do not understand why this information was not made available sooner. I appreciated receiving it at all before we passed the bill. I feel there is a severe injustice here, Mr. Chairman, in that the small producers to whom this program was scheduled have been used as a scapegoat for what the minister says will be an expenditure of \$1.2 billion. They in fact receive only 13.9% of the funding.

I ask the minister again, in light of this, why will he not admit that there has been an injustice done and allow the program to continue with a reduced ceiling—from \$10 million to \$1 million—whereby 90% of the applicants over the course of this program would be able to get their applications approved. The government would still be able to save 65% of the funds.

Mr. Epp: We have been through this before, Mr. Chairman, and I think the hon. member will recognize that when I appeared before the legislative committee on C-19 I pointed out the figures of approximately \$500 million relating to 1987-88 were actuals. I believe I said it at the time, and I gave the percentages at that time at 59% to 41%. I also said there were projections beyond 1987-88, and those would be made available as they have been.

Another point I would make, Mr. Chairman, is that I have said publicly and in committee that CEDIP was successful. I said this as recently as last Wednesday at the oil show in Weyburn.

I thought we also had to take into cognizance the expenditures of the Government of Canada. We had to take into recognition the fact that when CEDIP came in for a two-year program, oil was roughly priced at \$10 U.S. per barrel and was now at \$18 and \$18 plus. In view of that fiscal reality CEDIP had to be curtailed in respect to the six-month clause. Obviously I would have liked the six-month clause, and I have said that publicly.

I have also said that when a budget comes in the Minister of Finance does have both the authority and the ability to curtail the fiscal arrangements that are in legislation and then amended by following legislation. The

[Translation]

Cette décision a eu pour effet de réduire les revenus des petits producteurs, des entreprises de forage et de l'industrie des services dans le bassin sédimentaire de l'Ouest. En réalité, le ministre a totalement manqué à l'obligation qui lui incombe en vertu de la loi de donner un avis de six mois avant de modifier le tarif, ou en l'occurrence de le supprimer complètement, ce qui a mis ces entreprises dans une situation précaire.

Le ministre a déclaré à l'occasion que les grandes sociétés n'ont obtenu que 41 p. 100 du financement et que les petites entreprises en ont reçu 59 p. 100; et pourtant, d'après les tableaux qu'il a présentés aujourd'hui, on constate que 90,6 p. 100 des requérants n'ont obtenu que 13,9 p. 100 des fonds.

Je ne comprends pas pourquoi cette information n'a pas été publiée plus tôt. C'est une chance que j'ai pu la recevoir avant l'adoption du projet de loi. Nous sommes en présence d'une grave injustice, monsieur le président, car les petits producteurs auxquels ce programme était destiné ont été les boucs émissaires de cette dépense qui, selon le ministre, va atteindre 1.2 milliard de dollars. En réalité, ils n'en ont reçu que 13.9 p. 100.

Dans ce contexte, je demande encore une fois au ministre de reconnaître cette injustice et de maintenir le programme avec un plafond réduit, qui passerait de 10 millions de dollars à 1 million de dollars, permettant ainsi à 90 p. 100 des requérants de faire approuver leur demande. Cette formule permettrait tout de même au gouvernement d'économiser 65 p. 100 des fonds.

M. Epp: Nous avons déjà parlé de cette question, monsieur le président, et comme le député s'en souviendra, lorsque j'ai pris la parole devant le comité législatif sur le projet de loi C-19, j'ai indiqué que le chiffre d'environ 500 millions de dollars concernant 1987-1988 était exact. Voilà ce que j'ai dit, et j'ai alors annoncé des pourcentages de 59 à 41 p. 100. J'ai également parlé des prévisions au-delà de 1987-1988, qui devaient être publiées et qui l'ont effectivement été.

Par ailleurs, monsieur le président, j'ai déclaré publiquement et en comité que le PCEMM avait donné de bons résultats. C'est encore ce que j'ai répété mercredi dernier à la foire du pétrole de Weyburn.

Nous avons également dû tenir compte des dépenses du gouvernement du Canada. Lorsque le PCEMM a été mis en vigueur pour deux ans, le pétrole coûtait 10\$ américains le baril; il coûte maintenant plus de 18\$. Dans ce contexte financier, il a fallu réduire le programme en ce qui concerne la clause des six mois. J'aurais naturellement préféré maintenir cette clause, et je l'ai dit publiquement.

J'ai également dit que lors de la présentation d'un budget, le ministre des Finances est habilité à réduire les ententes financières prévues par la législation et à les faire modifier par une mesure législative ultérieure. Le député